



**DAR ES SALAAM DECLARATION ON  
AFRICA HEADS OF STATE HUMAN CAPITAL SUMMIT, 26th JULY 2023**

***Investing in People for Building a High-productivity, Inclusive, Resilient  
Economy***

***Investir dans l'humain pour construire une économie hautement  
productive, inclusive et résiliente***

PRÉAMBULE

1. Nous, chefs d'État et de gouvernement [ORDRE ALPHABÉTIQUE DES PAYS REPRÉSENTÉS], accueillis par le gouvernement de la Tanzanie, sommes réunis à Dar es Salaam, République Unie de Tanzanie, le 26 juillet 2023, pour le Sommet des chefs d'État africains sur le Capital Humain.
2. Nous remercions Son Excellence Dr. Samia Suluhu Hassan, Présidente de la République Unie de Tanzanie, d'avoir défendu cette cause et d'avoir accueilli cet important sommet pour discuter des priorités politiques, des défis, des objectifs et des engagements nous poussant à investir dans nos populations, en particulier dans l'apprentissage, les compétences, la santé et l'innovation afin de réaliser pleinement la transition démographique de nos nations.
3. Nous reconnaissons et apprécions le soutien de la Banque mondiale et autres partenaires de développement de nos pays dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons et l'Agenda 2030 pour le développement durable, afin d'améliorer le bien-être de nos populations.
4. Nous saluons le modèle d'engagement du Groupe de la Banque mondiale visant à promouvoir un esprit de collaboration qui se manifeste par la compréhension et la considération des défis pour mieux soutenir les gouvernements dans la mise en œuvre de leurs stratégies nationales, grâce à des instruments de financement adaptés à leurs besoins, comme le démontre l'initiative d'Abidjan. Nous reconnaissons également le rôle important que jouent les partenariats existants en aidant les pays à catalyser davantage de financements pour les résultats en matière de capital humain afin de soutenir davantage les partenariats.
5. Nous convenons de tenir compte de la "Déclaration de Dar es-Salaam sur le Sommet des chefs d'État africains sur le capital humain" pour définir les priorités des interventions des gouvernements et des partenaires de développement dans les années à venir en matière d'investissements dans le capital humain.

## **PRIORITÉS EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT DANS LE CAPITAL HUMAIN**

Nous reconnaissons que les priorités en matière d'investissement dans le capital humain et de protection de celui-ci seront essentielles pour reconstruire une économie hautement productive, inclusive et plus résiliente.

**6. Reconnaisant** que l'investissement dans les personnes est essentiel pour construire une croissance durable, résiliente et inclusive en Afrique, et que l'investissement dans le capital humain pour améliorer les résultats sociaux et économiques des pays grâce à une éducation, des compétences et des emplois de qualité, des soins de santé et la nutrition sont essentiels pour mettre fin à l'extrême pauvreté et créer des sociétés plus inclusives.

**7. Affirmant** que le capital humain comprend notamment des actifs tels que l'éducation, les compétences, la santé, l'eau propre et salubre et l'égalité des sexes, qui sont essentiels au développement des pays africains et jouent un rôle central dans la transformation des économies africaines.

**8. Reconnaisant** que l'Afrique subsaharienne obtient le score le plus bas de toutes les régions du monde sur l'indice du capital humain de la Banque mondiale, une mesure qui quantifie la contribution de la santé et de l'éducation à la productivité de la prochaine génération de travailleurs.

**9. Reconnaisant** en outre que, malgré l'amélioration des résultats en matière d'accès des ménages aux soins de santé, de scolarisation, d'équipements et d'outils permettant d'améliorer la qualité de vie, l'objectif du capital humain et de la qualité de vie est encore loin d'être atteint, en particulier dans le contexte des multiples crises auxquelles le monde est confronté.

**10. Conscients** que le développement du capital humain en Afrique nécessite une planification et des financements massifs et coordonnés ainsi que des efforts résolus pour renforcer la quantité, l'efficacité et l'impact des investissements dans les ressources humaines le bien-être général de tous les Africains. En matière de nutrition, nous nous engageons à réduire l'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale au sein de la population. Nous nous engageons à ce que nos pays atteignent une couverture vaccinale de 90 % d'ici à 2030. Nous nous engageons également à réduire la mortalité maternelle à 70 pour 100 000 naissances vivantes et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes, ainsi que les retards de croissance de 40 % dans nos pays d'ici à 2030.

**11. Conscients** de la nécessité urgente d'aborder les réformes des politiques de développement et l'innovation institutionnelle en mettant l'accent sur une mise en œuvre plus forte, qui permettrait aux jeunes Africains de grandir en bonne santé et d'être dotés des connaissances, des aptitudes et des compétences nécessaires pour être compétitifs dans l'économie numérique mondiale.

**12. Notant** la nécessité d'accroître le financement de la mise en œuvre des plans d'action régionaux et nationaux et de l'apprentissage transnational.

**13. Considérant** l'importance de s'attaquer aux problèmes liés au développement du capital humain afin d'améliorer les capacités du continent,

de relever les défis liés au développement du capital humain et de tirer parti des possibilités qu'ils offrent.

**Pour ce faire, nous :**

**14. Nous nous engageons** à poursuivre les actions vers l'atteinte de l'agenda 2063 de l'Union africaine, en mettant un accent renouvelé sur l'exploitation de notre potentiel démographique par le biais d'une attention particulière à l'éducation, au travail décent et à l'emploi, à la sécurité et à la protection sociales, à la santé et à la nutrition, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et des jeunes.

**15.** Plus précisément, nous nous engageons à

**a) Donner la priorité à l'éducation et au développement des compétences :** Reconnaissant qu'une éducation de qualité et le développement des compétences sont des fondements essentiels du développement du capital humain, nous nous engageons à accroître les investissements dans les systèmes éducatifs, depuis l'éducation de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur et la formation professionnelle, afin de garantir un accès équitable et d'améliorer les résultats de l'apprentissage. Nous donnerons la priorité au développement des compétences fondamentales et des compétences utiles pour l'avenir du travail, de l'entrepreneuriat et de l'innovation, en encourageant une culture de l'apprentissage tout au long de la vie. Nous nous engageons donc à améliorer l'accessibilité et le caractère abordable de l'éducation et à garantir sa qualité, ainsi qu'à réduire la pauvreté éducative dans nos pays d'au moins un quart d'ici à 2030 et à améliorer les taux d'alphabétisation pour qu'ils atteignent 75 % d'ici à 2030.

**b) Améliorer la santé et le bien-être :** Nous nous engageons à investir dans des systèmes de soins de santé accessibles, abordables et de qualité, en mettant l'accent sur la survie de l'enfant, les soins de santé préventifs, les services de soins de santé primaires et la réduction de la mortalité maternelle, néonatale, infantile et infantile. Nous nous attaquerons au fardeau des maladies infectieuses, des maladies non transmissibles et des problèmes de santé, afin de promouvoir le bien-être général de tous les Africains. En matière de nutrition, nous nous engageons à réduire l'émaciation, le retard de croissance et l'insuffisance pondérale. Nous nous engageons à ce que nos pays atteignent une couverture vaccinale de 90 % d'ici à 2030. Nous nous engageons également à réduire la mortalité maternelle à 70 pour 100 000 naissances vivantes et la mortalité des enfants de moins de cinq ans à 25 pour 1 000 naissances vivantes, ainsi que les retards de croissance à 40 % dans nos pays d'ici à 2030.

**c) Renforcer l'autonomie des femmes et des filles :** Nous soulignons l'importance de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles dans le développement du capital humain. Nous nous engageons à supprimer les obstacles qui empêchent les femmes et les filles d'accéder à l'éducation, aux soins de santé et aux opportunités économiques. Nous encouragerons les politiques et les initiatives qui soutiennent l'intégration de la dimension de genre, le développement de l'esprit d'initiative et l'esprit d'entreprise chez les femmes et les filles. Nous nous engageons à élargir l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur à au moins 20 millions d'adolescentes supplémentaires sur le continent d'ici à 2030, à faire en sorte que 40 % des filles âgées de 15 ans reçoivent les doses recommandées de vaccin contre le papillomavirus d'ici à

2025 et à réduire de moitié le nombre de grossesses chez les adolescentes d'ici à 2030.

**d) Promouvoir la création d'emplois et d'opportunités économiques :** Nous sommes conscients de la nécessité de créer un environnement propice à la création d'emplois et d'opportunités économiques. Nous nous engageons à mettre en œuvre des politiques qui attirent les investissements nationaux et étrangers, encouragent l'esprit d'entreprise et facilitent la croissance des petites et moyennes entreprises. Nous donnerons la priorité aux secteurs à fort potentiel de création d'emplois, tels que l'agriculture, les énergies renouvelables, les technologies numériques et l'industrie manufacturière. Nous nous engageons à dispenser une formation qualifiante à 19 millions de personnes supplémentaires afin qu'elles acquièrent des compétences numériques pour l'emploi d'ici à 2030 et nous visons un taux brut de scolarisation de 20 % dans l'enseignement supérieur.

**e) Garantir la protection sociale et l'inclusion :** Nous soulignons l'importance des systèmes de protection sociale pour protéger les populations les plus vulnérables. Nous nous engageons à mettre en place des filets de sécurité sociale complets, notamment en matière d'assurance sociale, d'accès à un logement de qualité, à l'eau potable, à l'assainissement et à l'électricité. Nous donnerons la priorité à l'inclusion des personnes handicapées, des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte. À cet égard, nous nous engageons à ce que tous les pays du continent disposent d'un **registre social opérationnel d'ici à 2030**.

**f) Renforcer la recherche et l'innovation :** Nous reconnaissons le rôle de la recherche et de l'innovation dans le développement du capital humain. Nous favoriserons la mise en place d'un environnement propice à la recherche scientifique et à l'innovation, à la recherche, le transfert de technologies et l'innovation, en encourageant la collaboration entre les universités, l'industrie et les gouvernements. Nous investirons dans les infrastructures de recherche et de développement et encouragerons l'esprit d'entreprise et les écosystèmes d'innovation afin de favoriser une croissance durable et la création d'emplois.

**g) Mobiliser les ressources et les partenariats :** Nous nous engageons à mobiliser les ressources nationales, à accroître les investissements publics et privés et à tirer parti du soutien international. Nous renforcerons les partenariats entre les gouvernements, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et le monde universitaire afin de favoriser une action coordonnée et le partage des connaissances. Nous nous engageons à augmenter de 3 % au total les ressources nationales consacrées aux résultats en matière de capital humain.

**16.** En ce qui concerne cet objectif, nous :

**a) réitérons** l'appel en faveur d'un soutien renforcé au continent africain pour qu'il puisse mieux se reconstruire après la crise résultant de la pandémie du COVID-19 et d'autres crises multiples.

**b) reconnaissons** le rôle que jouent les partenaires de développement bilatéraux et multilatéraux, ainsi que le secteur privé, les organisations de la société civile, les groupes de réflexion et les universités dans l'investissement

dans nos populations et les exhortons à s'efforcer d'aligner tout leur soutien sur les plans et stratégies de développement nationaux respectifs en matière de capital humain. À cet égard, nous demandons aux partenaires de développement d'augmenter de 5 % le financement et le soutien technique des programmes de développement du capital humain.

**17.** Dans le but d'assurer un avenir stable et prospère à nos enfants et aux générations futures, **nous adoptons cette déclaration et levons les mains en solidarité avec nos partenaires de développement pour créer une région avec une population en bonne santé où toutes les filles et tous les garçons arrivent à l'école prêts à apprendre, apprennent vraiment dans la salle de classe et en dehors, acquièrent des compétences pertinentes et entrent sur le marché du travail en tant que citoyens productifs et épanouis.**